

19 janvier 2016

■ Apprentissage : l'urgence est à l'action

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Martinique accueille positivement les mesures sur l'apprentissage annoncées par le Président de la République lors de ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi. Pour obtenir une véritable relance de l'apprentissage, il est nécessaire que le gouvernement s'appuie sur le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat qui forment plus de 100 000 apprentis chaque année.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Martinique est prête à contribuer, aux côtés de la CTM, aux objectifs du plan annoncé par le président de la République. Elle est d'ores et déjà mobilisée pour se rapprocher du nouvel exécutif territorial, car il y a encore des places disponibles au CFA de l'URMA.

Néanmoins, pour embaucher, les entreprises ont besoin de véritables simplifications face aux difficultés actuelles des entreprises artisanales. Demandé par le secteur de l'artisanat, le basculement du CICE en baisse définitive de charges est un message positif mais dont l'application est trop tardive.

L'APCMA et notre CMAR reste toutefois opposées aux orientations concernant la qualification professionnelle. Si elle doit être revue, ce n'est pas dans le sens d'une suppression des compétences qui pénaliserait les consommateurs et pourrait engager leur sécurité et leur santé mais dans le sens d'une évolution des formations pour les adapter aux nouveaux marchés.

Pour rappel, le secteur de l'artisanat représente 10 000 entreprises en Martinique et la moitié de nos chefs d'entreprise artisanale ont été apprentis.

Contact Presse

Directeur de la communication

Dominique SABIN – 0696 85 26 43 - d.sabin@cma-martinique.com